

Au Fil du Sérentin

L'actualité de votre commune



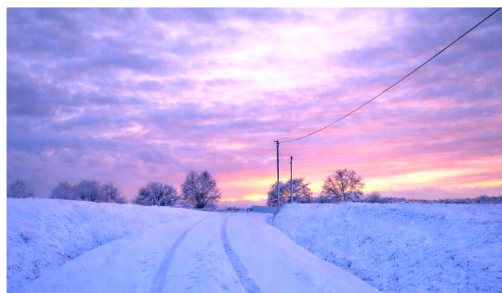
**Meilleurs Voeux
pour cette année 2026 !**

Page 8

Festival du Livre Jeunesse

Page 12

Programmation du Petit Théâtre



Sérent sous la neige ! Merci aux Sérentais pour ces photos.

Mairie de Sérent

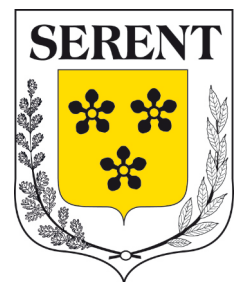
✉ 15 rue du Général de Kerhué
56460 Sérent

Contact

☎ 02 97 75 93 57

✉ mairie@serent.bzh

🌐 <https://www.serent.bzh/>



Sommaire

Le mot du Maire	3
Les informations municipales	4
L'actualité de l'Escale Culturelle	11
L'actualité du Petit Théâtre	12
Les échos du Conseil Municipal	14
La vie des associations	16
La rubrique du patrimoine	19
La vie des écoles	20
La vie économique	22
Les informations intercommunales	24
Les infos extérieures	26
Les infos pratiques	27

Festival du Livre Jeunesse	8
Le Mois du Gallo	9
Programmation du Petit Théâtre	12

Bulletin Municipal Janvier Février Mars 2026 N°168

Date de publication : 26 janvier 2026

Directeur de la publication : Rozenn GUEGAN, Maire de Sérent

Conception : Mairie de Sérent

Impression : Groupe Imprigraph - Imprimerie St Gilles Arradon

Dépôt légal n°2969

Imprimé sur papier :



LE TRI + FACILE



BAC DE TRI

Le mot de l'adjointe au Maire

Chères Sérentaises,

Chers Sérentais,



L'année 2025 vient de s'achever. Il est légitime de s'interroger : quel bilan pour la commune de Sérent ? Dans un contexte politique, social et financier particulièrement complexe, les collectivités doivent faire preuve de prudence, mais aussi de détermination, pour continuer à agir au service de leurs habitants.

Parmi les domaines les plus fragilisés au niveau national figure celui de la culture. À Sérent, nous avons fait le choix clair de ne pas renoncer. Bien au contraire, la commune a poursuivi ses investissements culturels, convaincue que la culture est un levier essentiel de lien social, d'attractivité et de dynamisme local.

L'année a ainsi été marquée par de nombreuses réalisations concrètes. En mai, l'Escale Culturelle a été inaugurée, offrant un nouvel espace de rencontres et de créations. En juin, les sanitaires du camping ont été achevés, en même temps que la livraison de quatre hébergements insolites, renforçant l'attractivité touristique de la commune. En juillet, le parcours photo de la tourbière a vu le jour, valorisant notre patrimoine naturel. Enfin, en août, le premier spectacle a été donné au Petit Théâtre, symbole d'une vie culturelle qui s'enrichit et se diversifie. Ces équipements, financés par vos impôts, sont des investissements durables au service de l'intérêt général.

Le domaine de la santé constitue également un enjeu majeur, avec des difficultés bien connues à l'échelle nationale. Là encore, Sérent a choisi d'agir. La commune s'engage activement pour favoriser l'installation de professionnels médicaux et paramédicaux sur son territoire.

Dès 2026, plusieurs projets viendront compléter l'offre de services, et notamment l'offre de santé. Deux médecins généralistes vont s'installer et construire un projet commun à trois praticiens, permettant à la fois d'élargir l'offre de soins et d'assurer

une continuité du service indispensable à la population. Dans la même dynamique, la municipalité a répondu favorablement à la demande d'un dentiste afin de répondre à un besoin criant et de compléter l'offre existante sur la commune. Une ostéopathe et une diététicienne viendront également renforcer cette offre de proximité.

Réaliser des projets structurants pour la commune, faciliter l'installation de professionnels, renforcer les services à la population : telle est la ligne directrice de l'action municipale. Malgré les contraintes, Sérent continue d'avancer, avec une ambition simple et forte : préparer l'avenir, améliorer le quotidien des habitants et faire de notre commune un territoire vivant, solidaire et attractif.

Pour conclure cette année riche en projets et en engagements, l'équipe municipale souhaite adresser à l'ensemble des habitantes et des habitants de Sérent ses vœux les plus sincères pour 2026. Que cette nouvelle année soit placée sous le signe de la santé, de la solidarité et du dynamisme, et qu'elle permette à chacun de trouver, au cœur de notre commune, des services de qualité, des moments de partage culturel et un cadre de vie toujours plus agréable.

Céline OLIVIER

1^{ère} Adjointe au Maire de Sérent



Les informations municipales

Etat-civil

Oct. Nov. Déc. 2025 Janv. 2026

◆ Naissances

- 7 juillet Théliau CLERENS
- 7 juillet Aël CLERENS
- 20 octobre Noah BONNO MAUGAN
- 21 octobre Léonor CHOCAT
- 22 octobre Maël BUREL

◆ Mariage

- 31 décembre Edwige CALLOCH et Vincent CARRIER

◆ Décès

- 22 octobre Anick DAVID
- 1^{er} novembre Thérèse LACAVER
- 25 novembre Jeannine DUSANG
- 26 novembre Hélène GUIL
- 27 novembre Sidonie MONTERRIN
- 28 novembre Lucienne ETRILLARD
- 7 décembre France SAHENARD
- 13 décembre Aurélie JÉGO
- 26 décembre Denise SAHÉNARD
- 1^{er} janvier Annick BUCHET
- 14 janvier Michel BERNARD

Banque Alimentaire

Merci pour votre générosité !



Faites un geste, donnez aux banques.

Ce que vous avez mis dans le caddie, on l'a mis dans les assiettes.

Le CCAS remercie les bénévoles qui se sont relayés les vendredi 28 et samedi 29 novembre 2025 pour assurer la collecte annuelle de produits alimentaires et d'hygiène à destination de la Banque Alimentaire du Morbihan.

Merci également à tous les particuliers pour la générosité de leurs dons. Cette année, plus de 557 kg de produits ont été récoltés sur notre commune.

Cette action annuelle est indispensable au bon fonctionnement de la Banque Alimentaire de Malestroit où les produits récoltés sont centralisés avant d'être redistribués aux habitants du territoire en situation de précarité.

➤ Pour toute information complémentaire vous pouvez contacter le CCAS - 02 97 75 98 44 - ccas@serent.bzh

Elections municipales 2026

Informations



Les prochaines élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2026.

Pour pouvoir participer au vote, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales.

Dates limites d'inscription :

- En ligne : jusqu'au 4 février 2026
- En mairie : jusqu'au 6 février 2026

Comment s'inscrire ?

- En ligne, sur le site officiel www.service-public.gouv.fr
- En mairie

Pièces à fournir :

- Une pièce d'identité,
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

A savoir :

- Les jeunes ayant atteint 18 ans sont inscrits automatiquement, à condition d'avoir effectué leur recensement citoyen à Sérent.
- Vous pouvez vérifier votre inscription à tout moment sur www.service-public.gouv.fr
- En cas de déménagement, même au sein de la commune, il est nécessaire de mettre à jour votre inscription.

• Organisation

Sur notre commune, les bureaux de vote restent inchangés pour ce scrutin :

- Bureau de vote n°1 : Salle des fêtes, 21 Chemin du Paradis
- Bureau de vote n°2 : Maison de la Commune, 4 rue des Tilleuls

• Modalités de vote

Le jour du scrutin, les électeurs devront obligatoirement présenter un justificatif d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité, passeport, etc.). L'original de la pièce d'identité est exigé ; aucune copie ou version dématérialisée ne sera acceptée.

La carte électorale est recommandée afin de faciliter les opérations de vote, mais elle n'est pas obligatoire.

Seules les personnes nouvellement inscrites recevront une carte cette année.

• Vote par procuration

Les électeurs dans l'impossibilité de se déplacer le jour du vote peuvent recourir au vote par procuration.

Cette démarche peut être effectuée dès à présent :

- en ligne sur le site : <https://www.maprocuration.gouv.fr/>
- auprès de la gendarmerie.

La mairie reste à la disposition des administrés pour toute information complémentaire relative à l'organisation du scrutin ou aux démarches électorales.

Mutuelles communales

Les permanences en mairie ont commencé

Vous n'avez pas de complémentaire santé ? Vous avez des difficultés à financer vos soins ? Votre formule actuelle n'est plus adaptée à vos besoins ? Venez rencontrer les conseillères des mutuelles communales MUTUALIA et MUTUALE afin de trouver une formule adaptée à votre âge, situation et composition familiale.

Permanences dans la salle du conseil de la mairie. Uniquement sur rendez-vous.

MUTUALIA
SANTÉ DES TERRITOIRES
En partenariat avec le CCAS de Sérent

La complémentaire santé de votre commune !

Sur Rendez-vous au CCAS ou à votre domicile
Mme Legaré Alexia
06.70.76.15.15
legare.alexia@mutualia.fr

Mutualia
Entre nous, c'est humain
www.mutualia.fr

MUTUALIA

Alexia LEGARÉ | 06 70 76 15 15 | legare.alexia@mutualia.fr
Le 1^{er} vendredi du mois de 13 h 30 à 16 h.



MUTUELLE COMMUNALE

Une mutuelle **solidaire** proche de vous

Mutuelle, La Mutuelle Familiale vous présente Mut Village, une offre santé étudiée au meilleur tarif pour tous les habitants de SÉRENT.

Cette initiative permet, à vous et vos proches, de bénéficier d'une **couverture santé** adaptée à vos besoins et à votre budget.

Sur rendez-vous
PERMANENCES

Mairie de SÉRENT
15 rue du général de Kerhué
56460 SÉRENT

10h00-12h00 sur RDV

Jeu 8 janvier
Jeu 12 février
Jeu 12 mars
Jeu 9 avril
Jeu 14 avril
Jeu 11 juin

N'hésitez pas à venir comparer, ces permanences sont sans engagement !

Des agences de proximité

Un accès à large spectre pour certains équipements (dentaire, optique, auditif)

Des permanences animées par un(e) conseiller(ère) dans votre commune

L'accès à la téléconsultation

4 raisons de choisir Mutuelle

Contrat responsable

Pas d'exclusion d'âge

Pas de questionnaire médical

Un forfait sport à partir de 20€ selon l'option choisie

Une assistance vie quotidienne

Renseignements et prise de rendez-vous :
Emilie ROFFET
06 25 60 01 02 | e.roffet@mutuale.fr

Découvrez notre offre Mut Village sur www.mutuale.fr et obtenez votre devis en 2 minutes

Mutuale
La Mutuelle Familiale

MUTUALE

Emilie ROFFET | 06 25 60 01 02 | e.roffet@mutuale.fr
Le 2^{ème} jeudi du mois de 10 h à 12 h.

Chèques énergie

Campagne 2025

Le chèque énergie est une aide de l'Etat pour accompagner les ménages ayant des revenus modestes à payer leurs factures d'énergie : factures électricité ou gaz, achat de combustibles ou encore les charges incluses dans le loyer de votre logement social ou d'établissement de personnes âgées.

Si vous n'avez pas reçu de chèques énergie au titre de la campagne 2025, vous pouvez vérifier votre éligibilité via le simulateur sur le site chequeenergie.gouv.fr. Il vous est ensuite possible de demander votre chèque énergie sur ce même site ou via un formulaire papier jusqu'au 28 février 2026.

Le CCAS est à votre disposition pour vous aider dans cette démarche.

Atelier "Bien chez soi"

Atelier de prévention pour les 60 ans et +

Soliha Bretagne soutenu par la Conférence des Financeurs du Morbihan a élaboré un atelier à destination des personnes retraitées sur le thème du « Bien chez soi : pour un habitat pratique et confortable ».

Nous vous proposons de participer à cet atelier, organisé en partenariat avec le CCAS et la mairie de Sérent.

Les objectifs de cet atelier pratique et ludique sont :

- de sensibiliser les seniors aux problématiques de l'aménagement du logement, des bons gestes et postures, des accessoires innovants et de l'habitat durable,
- de les informer sur les acteurs professionnels,
- d'encourager les aménagements préventifs dans les logements,
- et de créer du lien social sur les territoires.

Les ateliers, animés par un ergothérapeute, se déclinent en 2 séances de deux heures et peuvent réunir jusqu'à 12 personnes retraitées. Un moment de convivialité sera organisé à l'issue de l'atelier.

Dates des ateliers : **Les vendredis 3 et 10 avril 2026**

Horaires : **De 10 h à 12 h**

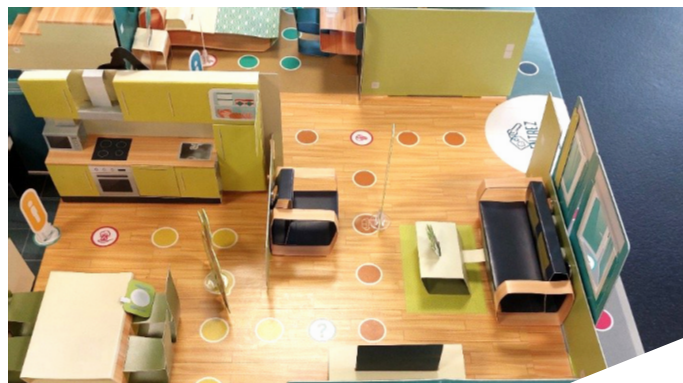
Lieu : **Escale Culturelle, 17 rue du Général de Kerhué à Sérent**

Ateliers gratuits

Inscriptions et renseignements auprès du CCAS :

02 97 75 98 44 | ccas@serent.bzh (ouvert les lundi/mardi/jeudi)
Plus d'informations sur internet : Pourbienvieillirbretagne.fr

Venez nombreux nous retrouver au sein de l'atelier "Autonomise Toit !"



Zone artisanale des Fréchais

Commercialisation des lots



En ce début d'année 2026, les travaux de viabilisation de la future zone artisanale des Fréchais ont débuté.

Dans le cadre de l'aménagement de cette zone, située au nord du bourg de Sérent en direction de Malestroit, des lots restent disponibles à la commercialisation. Ces terrains, de superficies variables, sont proposés au tarif de 29 € HT du m² (soit 34,44 € TTC du m², sous réserve du calcul de la TVA sur marge), afin de favoriser l'implantation d'activités locales. Elle permettra d'accueillir des artisans, des TPE/PME ou encore des services liés aux besoins de la population.

Les porteurs de projets intéressés peuvent contacter les services municipaux pour obtenir les informations techniques ainsi que les plans de la zone. Une fiche de candidature est à remplir et les projets seront étudiés en fonction de leur compatibilité avec les objectifs de la zone, les projets déjà retenus et les surfaces restantes disponibles.

➤ **Contact pour les professionnels intéressés :**
adgs@serent.bzh

Restauration du patrimoine

Soutien financier de la Fondation du Patrimoine et de l'OBC

Un dispositif de soutien à la restauration du patrimoine bâti est proposé sur le territoire de l'Oust à Brocéliande Communauté, en partenariat avec la Fondation du Patrimoine.

Il s'adresse aux propriétaires privés souhaitant restaurer l'extérieur d'un bâtiment présentant un intérêt patrimonial.

Selon la situation, cette aide peut prendre plusieurs formes :

- Une aide financière de la Fondation du Patrimoine
- Un avantage fiscal
- La mobilisation de mécénat.

Le bâtiment doit se situer dans une commune de moins de 20 000 habitants, en Site Patrimonial Remarquable (SPR), en site classé, ou être un élément caractéristique du patrimoine rural (pigeonnier, lavoir, four à pain, etc).



©Fondation du patrimoine

Vous êtes concernés ou vous souhaitez en savoir plus ?
 N'hésitez pas à contacter :

- **Fondation du Patrimoine Bretagne** | 02 99 30 62 30 | bretagne@fondation-patrimoine.org
- **Oust à Brocéliande Communauté** | 02 97 75 01 02 | contact@oust-broceliande.bzh

Chapelle Sainte-Suzanne à Tréviet

Restauration du calvaire

Classé aux Monuments Historiques en 1977, le calvaire se distingue par sa structure remarquable, composé d'un autel et de cinq colonnettes, aujourd'hui réhabilité.

En fin d'année 2023, la commune avait sécurisé le calvaire en retirant ses cinq fûts pour les mettre à l'abri dans la chapelle en attente d'une restauration.



La campagne de restauration a été lancée fin novembre 2025 et confiée à l'entreprise Maçonnerie VITRY, spécialisée dans la rénovation de la maçonnerie du bâti ancien.

Les travaux portent sur le nettoyage des pierres, la reprise de l'embranchement et la réfection complète des joints. Parallèlement, les fûts ont été soigneusement nettoyés, réparés et si nécessaire les parties endommagées ont été remplacées avant d'être posées sur le calvaire.

De nombreux motifs sculptés vont ainsi retrouver leur splendeur et pourront de nouveau être admirés.

Ces travaux d'un montant de 17 910 € HT sont réalisés avec le soutien de la Préfecture de Région Bretagne (participation de la DRAC à hauteur de 8 955 €) et du Département du Morbihan (4 477 €), soit un reste à charge pour la commune de 4 478 €.

Par ailleurs, en lien avec les membres de l'association de la chapelle Sainte-Suzanne, une réflexion sur l'aménagement paysager autour du calvaire et de la chapelle a été engagée.

Obligations légales de débroussaillage

Pour rappel, l'arrêté préfectoral du 3 juin 2025 précise les modalités des Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) dans le Morbihan.

Cet arrêté impose à certains propriétaires de débroussailler autour des constructions, chantiers ou installations situées à proximité des zones boisées, landes ou maquis.



Débroussaillage jusqu'à 50m autour de toute construction

L'objectif est de réduire la végétation susceptible de favoriser la propagation d'un incendie, de créer une zone de protection autour des habitations et de renforcer la sécurité de tous, tout en facilitant l'intervention des services de secours en cas d'incendie.

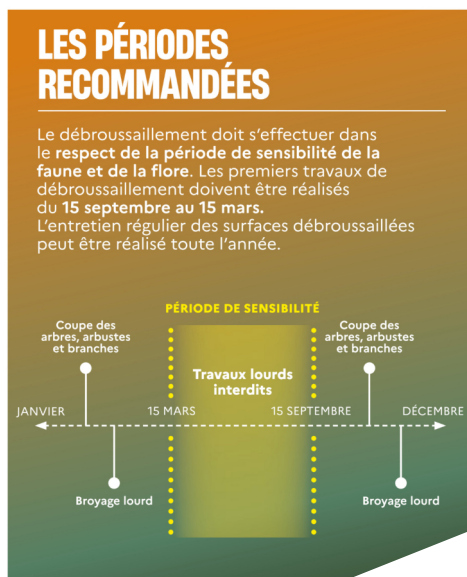
Les zones concernées, classées à risque incendie, sont répertoriées sur le site internet de la commune, ainsi que sur Géoportail :

<https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/debroussaillage>

Comment débroussailler efficacement ?

- Couper les herbes hautes et les broussailles.
- Élaguer les arbres jusqu'à 2 mètres du sol.
- Espacer les sujets résineux et supprimer les branches qui se touchent.
- Éloigner les tas de bois, combustibles ou haies sèches des habitations.
- Nettoyer les gouttières et dégager les toitures des feuilles sèches.

Le débroussaillage doit être entretenu chaque année, avant la période estivale.



Merci à chacun d'entre vous de respecter ces obligations pour protéger notre commune et son environnement.

Pour toute question ou précision, vous pouvez contacter les services de la mairie.

Opération groupée



Dans le cadre de la démarche Forêt, Bois et Territoire, portée par le PETR – Pays de Ploërmel Cœur de Bretagne, une opération groupée d'éclaircies forestières est proposée aux propriétaires de parcelles boisées sur les communes de Sérent et du Val d'Oust.

Cette initiative s'appuie sur la convention entre le PETR et le CRPF Bretagne – Pays de la Loire, qui accompagne les propriétaires forestiers privés dans une gestion durable de leurs bois.

Le fort morcellement de la forêt privée rend souvent les travaux difficiles à réaliser individuellement, en particulier pour les petites parcelles.

Le regroupement de propriétaires volontaires permet de :

- Mobiliser un volume de bois suffisant pour rendre les éclaircies techniquement et économiquement possibles.
- Vendre le bois à un meilleur prix grâce à un volume regroupé.
- Améliorer la qualité des peuplements et la santé de la forêt.
- Limiter les risques d'incendies et de maladies.
- Faciliter la logistique et le suivi des travaux grâce à un accompagnement collectif.

En l'absence de structures collectives comme une ASL (Association Syndicale Libre, qui permet aux propriétaires de gérer ensemble des travaux communs sur leurs parcelles) ou un groupement forestier (structure de détention et de gestion collective), l'opération est mise en œuvre en partenariat avec FRANSYLVA, syndicat des propriétaires forestiers.

Chaque propriétaire reste décisionnaire de ses parcelles tout en bénéficiant de la force du collectif, d'un diagnostic forestier et d'un accompagnement technique gratuit assuré par le CRPF.

Parcelles concernées :

- Parcelles boisées (plantations ou boisements naturels),
- Parcelles résineuses principalement.

Contacts :

- CRPF Bretagne – Pays de la Loire

Louis SIMON

| 06 18 44 72 16 | louis.simon@crpf.fr

- PETR Pays de Ploërmel Cœur de Bretagne

Marine DARTEYRE-DANO

| 06 86 69 33 73 | filierebois@pays-ploermel.fr



Nouveauté du Festival du Livre Jeunesse

Festival du Livre Jeunesse

8^{ème} édition en mars sur 1 journée 1/2

Le Festival du Livre Jeunesse « OUST, aux livres » revient pour une 8^{ème} édition placée sous le thème « Les animaux fantastiques ». Il se déroulera du samedi 21 mars au dimanche 22 mars au matin.

Un week-end festif vous est proposé et permettra à tous les jeunes lecteurs de profiter pleinement de rencontres avec des professionnels du livre (auteurs, illustrateurs, éditeurs, libraires, médiathécaires), ainsi que des nombreuses animations sur le site : spectacles, lectures, émission radio, marionnettes, contes, jeux et bien d'autres surprises.

Grâce au renouvellement du partenariat avec l'association Korrigans et Compagnie, cet événement permet de toucher le public sur toute la circonscription du Pays de Ploërmel et de connaître les auteurs/illustrateurs issus de la sélection du Prix des Korrigans (prix littéraire local porté par les écoles, les médiathèques et avec le soutien de l'Éducation Nationale).

C'est pourquoi en amont de ce week-end convivial, les auteurs et illustrateurs interviendront dans les écoles et médiathèques du territoire sur le temps scolaire.

Parmi nos invités : Claire GARRALON (Patatras au royaume de Tralala), Nathaniel H'LIMI (La vie de château), Morgane LE CUFF (L'araignée à plumes), Sandra LE GUEN (Mouette et Chouette), Pascale MOISSET (H comme couper du bois), Éric VEILLÉ (Le dentifrice à la saucisse)

→ Programmation complète en février
sur notre site : www.serent.bzh

L'affiche du festival sera dévoilée au cours du mois de janvier. Une création commune d'une stagiaire en licence de design graphique au service culture et de l'association ACLB - Plaisir de peindre de Sérent, que nous remercions chaleureusement pour son engagement, sa collaboration et la qualité des créations proposées.

Alors restez à l'affût, des animaux fantastiques pourraient bien se faufiler à travers Sérent...



Concours de dessin enfants

À l'occasion du Festival du Livre Jeunesse, la commune lance pour la toute première fois un concours de dessin ouvert à tous les enfants de 6 à 11 ans sur le thème magique : « Les animaux fantastiques ».

Laisse libre cours à ton imagination, invente des créatures extraordinaires et plonge dans un monde rempli de surprises !

Du 5 janvier au 5 mars 2026, réalise ton plus beau dessin et envoie l'original à l'adresse suivante :



Mairie de Sérent - Service animation
15 Rue du Général de Kerhué 56460 SÉRENT.

N'oublie pas ! Au dos de ton dessin, pense à écrire :

- ton nom et ton prénom
- ton âge
- ton adresse postale
- un numéro de téléphone.



L'annonce des heureux gagnants et la remise des lots s'effectueront le dimanche 22 mars 2026, entre 11 h 30 et 12 h, à la salle des sports.

Les créations seront exposées durant le week-end du Festival du Livre Jeunesse où les visiteurs pourront voter pour leur dessin favori. **Expo**

Le règlement du concours sera prochainement disponible sur le site de la commune : www.serent.bzh.



Bénévoles, NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

Cet événement littéraire fonctionne grâce à l'ensemble des bénévoles qui se mobilisent durant l'organisation du festival. Plusieurs missions sont proposées, **comme l'installation de la salle, les décors, le transport des auteurs vers les écoles, la distribution des affiches, le rangement, le démontage...**

Si vous êtes intéressé pour participer à cette aventure littéraire, que vous soyez enfants, ados ou adultes, une réunion des bénévoles se tiendra le :

Judi 12 février 2026
à 19 h 30
à l'Escale Culturelle

Vous pouvez également flasher le QR code pour remplir le formulaire d'inscription,



Rejoignez-nous
DANS CETTE
belle aventure !

ou nous contacter par téléphone
02 97 75 98 66 ou 06 64 47 86 82
ou par mail animation@serent.bzh.



La radio associative Plum'FM et la Mairie de Sérent sont heureux de vous présenter

LE MOIS DU GALLO MOUÉZ DU GALLO

À SÉRENT - MARS 2026 - À SRENT

ANIMATIONS GRATUITES

Chaque année, en mars, le Mois du Gallo invite à (re)découvrir le gallo, langue historique de Haute-Bretagne, riche de ses expressions, de ses sonorités et des histoires qu'elle transmet depuis des générations. Bien plus qu'un héritage du passé, le gallo est une langue vivante, parlée, chantée et racontée aujourd'hui par celles et ceux qui la font vivre au quotidien.

Pendant tout le mois de mars, de nombreux rendez-vous sont proposés à Sérent : spectacles, contes, projections, ateliers et rencontres. Ces événements s'adressent à tous les publics, curieux, passionnés, familles ou simples visiteurs, qu'ils soient déjà familiers du gallo ou qu'ils le découvrent pour la première fois.

Le Mois du Gallo est aussi un temps de partage et de convivialité, une occasion de mettre en lumière une culture populaire profondément ancrée dans son territoire, tout en affirmant sa place dans le monde d'aujourd'hui. En participant à ces temps forts, chacun contribue à la transmission, à la valorisation et à la reconnaissance de cette langue régionale.

Venez écouter, apprendre, pratiquer et faire vivre le gallo !

Programme :

- Dimanche 1^{er} mars, 15 h, à l'EHPAD Résidence Les Deux Roches : Projection film «Le gallo de Sérent : une source bouillonnante / Le galo de Srent : eune source qi bouit !» réalisé par Les Passeurs d'Images et de Sons. Ouvert à tous !
- Lundis 2 et 30 mars, à 9 h 30 et 10 h 30, à l'Escale Culturelle : Petites histoires, comptines et jeux de doigts. Pour les 0-3 ans, inscription auprès du Relais Petite Enfance.
- Mercredi 4 mars, à 10 h 15, à la Maison de la Commune : Café gallo sur le thème «Manger et boire». Ouvert à tous !
- Samedi 7 mars, à 16 h, à l'Escale Culturelle : Spectacle « Le Grand Loup du Bois - Le Grand leù du bouéz » de Cédric Malaunais et Matlao Guithon. Tout public !
- Vendredi 13 mars, à 20 h, au Petit Théâtre : Projection du film documentaire «Dastum, la maison des sources». Tout public !

➤ Restez attentifs, de nouvelles animations viendront compléter ce début de festivité...

Le jeudi 5 février

proposé une

maison de l'habitat et de l'énergie

BALADE THERMIQUE

OBSERVATION des PERFORMANCES ÉNERGETIQUES des LOGEMENTS

Jeudi 5 février 2026 à SÉRENT | à 19h

- Parcours d'observation extérieure de maisons d'habitation* avec caméra thermique (performances, fuites de chaleur, défauts d'isolation)
- Temps d'échanges technique et financier

Avec les conseillers Habitat de la Maison de l'Habitat et de l'Énergie

SUR INSCRIPTION

* VOUS POUVEZ VOUS OPPOSER À L'OBSERVATION DE VOTRE HABITATION SI CELLE-CI SE TROUVE SUR LE PARCOURS PRÉVU. CONTACTEZ LA MAISON DE L'HABITAT ET DE L'ÉNERGIE.

INSCRIPTION avant le 4 février (places limitées)
02.30.07.10.34 | renovation.habitat@oust-broceliande.bzh



À l'initiative de la Maison de l'habitat et de l'énergie de l'Oust à Brocéliande Communauté, et en collaboration avec la mairie, une balade thermique sera organisée **à Sérent, le jeudi 5 février : départ à 19 h, de la mairie**. Une dizaine de maisons du centre bourg, sélectionnées pour leur intérêt, seront examinées à l'aide d'une caméra thermique.

Cette balade thermique a pour but de sensibiliser les habitants à la maîtrise de l'énergie. En visualisant en image infrarouge les façades extérieures de maisons, les participants pourront se rendre compte en temps réel des défauts d'isolation et d'étanchéité à l'air des logements.

Ce parcours, d'environ une heure, sera suivi d'un temps d'échanges / conférence à la salle du conseil de la mairie de Sérent, avec les conseillers afin de mieux comprendre les défauts constatés et les solutions pour y remédier.

➤ Comment y participer ?

Pour participer à cet événement proposé par la Maison de l'habitat et de l'énergie, veuillez-vous inscrire en envoyant un mail avec vos coordonnées (nom-prénom-adresse-téléphone) à cette adresse : renovation.habitat@oust-broceliande.bzh ou en appelant au : **02 30 07 10 34**.

Pour de plus amples renseignements, la Maison de l'habitat et de l'énergie se tient à votre disposition pour vous apporter un appui technique, réglementaire et financier, de manière gratuite, neutre et indépendante pour toutes vos démarches de maîtrise de l'énergie. Vous pouvez la contacter au 02 30 07 10 34 du lundi au vendredi (sauf le mardi) de 9 h à 12 h. Un rendez-vous avec un conseiller pourra vous être proposé.



De l'Oust à Brocéliande communauté

Conseil Municipal des Enfants

Force de propositions et d'actions

Depuis le renouvellement de son mandat en octobre 2025, le Conseil Municipal des Enfants (CME) multiplie les initiatives. Force de propositions et riche en idées, le conseil se mobilise activement pour participer à la vie de la commune.

Les jeunes conseillers ont pris part à plusieurs actions marquantes :

- Participation à la cérémonie commémorative du 11 novembre.



- Engagement bénévole auprès de la Banque Alimentaire. Chaque année, le CME et les parents des enfants sont invités, s'ils le souhaitent, à participer à cet événement solidaire. Le CME a ainsi donné de son temps pour soutenir cette action essentielle.

- Atelier de décoration pour le repas des aînés afin d'agréer la salle des fêtes : Sur le thème de l'automne, les décorations ont contribué à créer des tables chaleureuses et conviviales.
- Lecture de lettres et échanges intergénérationnels à l'approche de Noël : Les conseillers municipaux enfants ont endossé le rôle de lutins du Père Noël. Aux côtés des résidents et des bénévoles de l'EHPAD, ils ont répondu aux 70 courriers envoyés par les enfants de Sérent. Un précieux coup de main très apprécié par le Père-Noël ! L'après-midi s'est conclue par un moment convivial autour d'un goûter.

Le CME est également à l'origine d'une nouvelle initiative dans le cadre du festival du livre jeunesse. Les jeunes élus seront sollicités pour réaliser des décorations, comme lors des précédentes éditions, mais aussi pour assurer des lectures à voix haute auprès des tout-petits durant le festival, une idée née directement de leurs échanges.

Lors des réunions mensuelles, une boîte à idées est confiée à tour de rôle à un conseiller municipal enfant. Les propositions y sont lues à voix haute puis discutées collectivement : ce qui existe déjà, ce qui pourrait être mis en place à l'avenir et les réponses à apporter aux questions soulevées.

Un grand merci à tous les enfants pour leur engagement, leur enthousiasme et leur implication au service de la commune.



L'actualité de l'Escale Culturelle

Les animations

À venir à l'Escale Culturelle


Animations gratuites, ouvertes à toutes et à tous, même aux non-adhérents de la médiathèque.


 Samedi 31 janvier & Samedi 28 mars
de 10 h à 12 h :
Matinée découverte d'un jeu

Vous aimez Skyjo ? Venez découvrir Pixies, un jeu de cartes mignon et intelligent, qui au fil des saisons vous plongera dans l'univers du land art ! Un jeu de stratégie de Johannes Goupy, superbement illustré par Sylvain Trabut. Edité par Bombyx, maison d'édition bretonne.




Le jeu du 28 mars sera communiqué ultérieurement.

 A partir de 8 ans
Réservation obligatoire auprès de l'Escale Culturelle :
02 97 75 97 14
ludotheque@serent.bzh

 Mardi 3 février et Mardi 7 avril
à partir de 18 h 30 :
Soirée jeux de société

La ludothèque, l'association Jeux'Ker et la radio Plum'FM s'associent pour organiser une soirée jeux à l'Escale Culturelle ! Que vous jouiez souvent ou jamais, vous serez accompagné par un professionnel du jeu. Rejoignez-nous pour ce moment de convivialité, et venez découvrir les bienfaits des jeux de société !

 Tout public
Pas de réservation nécessaire
Restauration : apportez de quoi grignoter sur place.

Chaque premier
mercredi du mois :
Matinées jeux de société
à l'Escale Culturelle.

Prochaines dates :
les mercredis 4 février,
4 mars & 1^{er} avril
de 10 h à 12 h.

 Tout public
Pas de
réservation



Les nouveautés

Côté ludothèque

La course de la vallée des dragons va commencer ! Mais il n'est pas facile de voler jusqu'au grand volcan. Pour gagner, il ne faut pas être le dragon qui vole le plus vite, mais celui qui récupère le plus de pierres volcaniques !



Retournez à l'époque médiévale avec Carcassonne. Encore aujourd'hui, ses remparts et ses fortifications ne cessent d'impressionner. Carcassonne, c'est avant-tout un jeu de placement simple et stratégique, un classique des jeux de société modernes.

Vous et votre rival connaissez les cartes à faire deviner. Votre équipe parviendra-t-elle à vous comprendre pour les retrouver ? Donnez un et un seul indice, mais ne faites jamais deviner l'assassin, ou vous perdrez immédiatement la partie ! Jeu primé aux Golden Geek Awards.



Ludanimo propose 3 jeux complets pour les tout-petits : un jeu de parcours, un jeu de mémo et un jeu d'équilibre, avec des cubes de différentes formes et tailles à empiler.

Auditorium

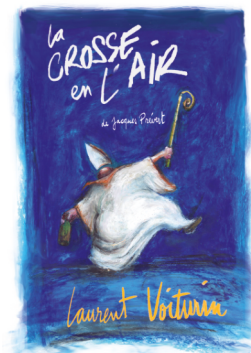
Spectacle le 4 avril

Samedi 4 avril | 20 h | Auditorium

Gratuit | Tout public dès 14 ans

Laurent Voiturin présente « La Crosse en l'air »
de Jacques Prévert.

« La Crosse en l'air » est un poème de Jacques Prévert qui raconte le rêve d'un veilleur de nuit en 1936, figure de Diogène moderne, guidant le lecteur à travers une Europe en crise. Avec lucidité et tendresse, le poète évoque la religion, la bourgeoisie, la montée du fascisme et la vie de celles et ceux qui travaillent, souffrent et luttent.



Contact

☎ 02 97 75 97 14

Contacts :

- mediatheque@serent.bzh
- ludotheque@serent.bzh



L'actualité du Petit Théâtre

Programmation culturelle

A l'affiche au Petit Théâtre !

- Samedi 7 février | 20 h**
Organisateur : L. Voiturin et J. Blandino
ENCORE UN VERS
 de et avec L. Voiturin et J. Blandino
 Entrée : 5 € - Gratuit moins de 18 ans

Entre deux verres, Alphonse et Léonard font rimer poésie et convivialité, parlant de la vie, de l'amour et de l'instant présent dans un spectacle chaleureux et festif.



- Lundi 9 février | 20 h**
Organisateur : Syndicat mixte du Grand Bassin de l'Oust
LE VILLAGE QUI VOULAIT REPLANTER DES ARBRES
 Gratuit sur inscription

Le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust organise une soirée consacrée à l'agroforesterie et aux initiatives locales, avec la projection du film « Le village qui voulait replanter les arbres », suivie de la remise des prix du concours des pratiques agroécologiques « agroforesterie » 2025.



- Samedi 14 février | 20 h**
Organisateur : Mairie - Service culturel
ALORS ON N'EST PAS BIEN ENSEMBLE ?
 Entrée : 10 €

Le 14 février, oubliez la soirée convenue et fêtez l'humour : trois humoristes montent sur scène pour une soirée stand-up pleine d'autodérision, de rire et de complicité.



- Samedi 28 février | 16 h**
Organisateur : Mairie - Service culturel
VIVES ET VAILLANTES dans le cadre du Festival Oh ! Les beaux contes !
 Pour tout public dès 7 ans
 Entrée : 5 € - Gratuit pour les moins de 18 ans.



Gay-Para propose des contes traditionnels et des récits contemporains où les femmes sont vives et vaillantes. D'après l'ouvrage Vives & Vaillantes, sept héroïnes de contes, de Praline Gay-Para, chez Didier Jeunesse.

- Samedi 7 mars | A partir de 17 h**
Organisateur : Les Passeurs d'Images et de Sons
La Fête des Passeurs part en Amérique Latine

Une soirée dédiée à l'Amérique latine mêlant documentaires sonores, chants du monde, repas convivial et projection d'un film engagé sur l'écologie et la musique.



- 6, 8, 14, 15, 21 et 22 mars |
Organisateur : Les Saltimbanques
Promis, juré, crashé, nouvelle aventure
Entrée : 6 € - Gratuit pour les moins de 12 ans

Les Saltimbanques vous proposent une pièce de théâtre lors de différentes séances les vendredis et samedis à 20 h 30 et les dimanches à 14 h 30.



- Samedi 18 avril | 20 h 30
Organisateur : Mairie - Service culturel
Concert guitare swing « La Gamberge »
Entrée : 5 € - Gratuit pour les moins de 18 ans

La Gamberge, trio mêlant guitares, contrebasse et voix, propose une musique chaleureuse aux influences de Brassens, Django Reinhardt, des Beatles et de Jobim.



- Samedi 4 avril | 20 h 30
Organisateur : Mairie - Service culturel
La Soprano déjantée par le Duo Sinamone
Entrée : 16 €
- Samedi 25 avril | 20 h 30
Organisateur : Mairie - Service culturel
Catch d'improvisation
avec La Fabrique à Impros de Nantes
Entrée : 10 € - Gratuit pour les moins de 18 ans

Un spectacle tout public d'une heure mêlant opéra, opérette et comédie musicale, porté par le duo Sinamone entre humour, émotions et grands classiques du répertoire.

Un match d'improvisation explosif où catcheurs et catcheuses relèvent les défis du public, sous l'œil strict de l'arbitre... et votre verdict final.



Retrouvez la programmation complète du Petit théâtre sur la page Facebook ou Instagram Le-Petit-Théâtre.



Renseignements Le Petit Théâtre
07 50 69 23 55
lepetittheatre@serent.bzh



Les échos du Conseil Municipal



Compte-rendu

Séance du 25 novembre 2025

Membres en exercice : 23
Membres présents : 16
Membres absents : 7
Procurations : 3
Votants : 19

Budget principal

Décision modificative n°2

Afin de pouvoir financer les opérations d'investissement et en particulier le solde des travaux et acquisition pour le petit théâtre, il est décidé de majorer les crédits à hauteur de 40 000 €. Cette dépense prévisionnelle est financée par un virement de la section de fonctionnement issu d'une recette supplémentaire perçue au titre de la Dotation de Solidarité Rurale et non prévue initialement au budget.

Eau potable et assainissement collectif pour 2026

Surtaxe assainissement et fixation des redevances

Au regard de la situation du budget annexe assainissement il n'est pas nécessaire de procéder à une augmentation tarifaire de la surtaxe assainissement. Il est donc décidé de reconduire les tarifs en vigueur qui demeurent inchangés depuis 2021. Concernant la fixation des contre valeurs des redevances de performance eau potable et assainissement collectif, il est retenu de suivre les préconisations de l'Agence de l'Eau. Le produit de cette redevance repose sur le calcul suivant : consommation d'eau multipliée par un prix au m³ défini par l'Agence de l'Eau multiplié par un coefficient de modulation. Le tarif de l'Agence de l'Eau est de 0,28 € le m³ et le coefficient de modulation retenu de 0,325.

Les tarifs sont fixés comme suit : la surtaxe assainissement comprend un abonnement de 18,98 € et une part

proportionnelle de 0,8136 € par m³ consommé de 0 à 6 000 m³ puis de 0,0206 € au-delà, à laquelle s'ajoute la contre-valeur des redevances de performance « eau potable et assainissement » fixée à 0,091 € par m³.

Projet photovoltaïque

Convention pour la maîtrise d'ouvrage

Le projet porte sur la réalisation de centrales photovoltaïques d'environ 430 KWc en autoconsommation collective. Cela concerne le toit de l'EHPAD mais aussi la réalisation d'ombrières sur le parking communal attenant. Cette convention est tripartite puisqu'elle associe la commune, le CCAS et 56énergies (Société d'Economie Mixte). L'assistance à maîtrise d'ouvrage a pour mission de :

- Réaliser les études de faisabilité technique et économique,
- La phase d'assistance à la consultation,
- La phase d'accompagnement pendant le déroulement des travaux,
- La phase d'élaboration des démarches administratives et de communication.

Le coût de cette mission s'élève à 12 000 € HT.

Madame le Maire est autorisée à signer ladite convention.

Fondation du Patrimoine

Adhésion

La Fondation du Patrimoine (délégation Bretagne) est un organisme à but non lucratif. Elle a pour vocation d'accompagner les propriétaires publics et privés dans leur projet de valorisation du patrimoine local, non protégé et en péril. Depuis 1996, ce sont plus de 2 350 projets qui ont été soutenus en Bretagne. La Fondation du Patrimoine peut être un partenaire pour participer au rayonnement du territoire, c'est aussi un organisme de conseil pour le financement. Le coût annuel d'adhésion est de 500 €. Le conseil décide d'adhérer à cette fondation.

Indemnité de surveillance

Au titre de l'année scolaire 2024/2025

Il est décidé de verser une indemnité de 1 417,65 € (1 383,14 € l'an passé) au bénéfice de l'OGEC de l'école St Joseph au titre des indemnités de surveillance. Ce montant correspond au coût de la surveillance assumée par le personnel de l'école St Joseph pendant le temps de la pause méridienne.

Convention Territoriale Globale

Renouvellement

La présente convention arrivant à terme, il est proposé de la renouveler pour la période 2026- 2030. Pour mémoire, cette convention est signée par OBC et l'ensemble des communes du territoire communautaire. La CTG est une démarche partenariale qui a pour objectif d'élaborer le projet de territoire pour le maintien et le développement des services aux familles. Elle peut couvrir les domaines suivants : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, accès aux droits et services, animation de la vie sociale, logement, handicap, accompagnement social. Dans ce cadre, différents leviers de financement sont mobilisés. La signature de la CTG est une condition réglementaire au maintien des financements et à la signature des conventions d'objectifs et de financement avec la CAF. L'assemblée est appelée à en délibérer. Madame le Maire est autorisée par le conseil à signer ladite convention.



REPROGRAPHIE

- Photocopie - impression la page 0,30 €
- Photocopie - impression la page A4 couleur 1,00 €
- Photocopie - impression la page A3 couleur 1,50 €

POSE DE BUSES - Matériaux (tarifs TTC)

- Buse de 300 l'unité 20,00 €
- Béton le m³ 145,00 €
- Couvercle trappe métal 80,00 €
- Gravillon 020 le m³ 20,00 €
- Gravillon 080 le m³ 20,00 €
- Grille 60,00 €

ANIMAUX ERRANTS

- Capture + garde journée 43,50 €
- Journée supplémentaire 25,50 €

TERRE

- Le m³ 3,90 €

PESAGE

- Tarif unique 5,60 €
- Tarif pour les industriels 3,65 €

CONCESSION CIMETIÈRE

- 15 ans (emplacement caveau, caverne, columbarium) .. 157,00 €
- 15 ans (1^{ère} concession pour enfant -7 ans) 10,00 €

CAVEAUX

- Caveau 1 place - neuf 760,00 €
 - Caveau 2 places - neuf 1 080,00 €
 - Caveau 3 places - neuf 1 230,00 €
 - Caveau 1 place - occasion* 375,00 €
 - Caveau 2 places - occasion* 505,00 €
 - Caveau 3 places - occasion* 630,00 €
- *Sous réserve

COLUMBARIUM

- Achat d'une case 530,00 €

CAVURNE

- Achat d'une caverne 256,00 €

JARDIN DU SOUVENIR

- Plaque 17,50 €

SALON FUNÉRAIRE

- Forfait 72 h 268,00 €
- Forfait 72 h (enfant - 7 ans) gratuit
- Journée supplémentaire 64,00 €
- Forfait séjour chambre froide par 24 h 61,00 €
- Prestation financière
(à défaut d'entretien de l'utilisateur) 101,00 €

CAMPING

Haute saison Basse saison

Emplacements - prix par nuitée

- Forfait 2 personnes (avec électricité et voiture)
..... 15,00 € 12,00 €
- Forfait randonneur 1 pers. (avec tente et sans véhicule)
..... 7,00 € 6,00 €
- 1 personne supplémentaire 3,50 € 2,00 €

Hébergements insolites - prix par nuitée

- Cabane sauterelle - 2 pers. 30,00 € 20,00 €
- Cabane libellule - 2 pers. 30,00 € 20,00 €
- Barrel - 2 pers. 50,00 € 40,00 €
- Hobbit - 4 pers. 80,00 € 65,00 €

Chalets

La semaine (de septembre à juin)

- Cannelle et Safran (26 m² : 4 places + 2) 348,00 €
- Origan (PMR) (32 m² : 4 places + 2) 371,00 €
- Vanille (32 m² : 6 places + 2) 429,00 €

La semaine (juillet - août) (dès le 1^{er} WE des congés scolaires)

- Cannelle et Safran 488,00 €
- Origan 530,00 €
- Vanille 606,00 €

La 2^{ème} semaine consécutive (juillet - août)

- Cannelle et Safran 418,00 €
- Origan 434,00 €
- Vanille 510,00 €

La nuit (Toute l'année sauf juillet et août)

- Cannelle et Safran 84,00 €
- Origan 89,00 €
- Vanille 94,00 €

Vélos

- Enfant (-12 ans) - journée 7,00 €
- Adulte - journée 11,00 €
- Remorque - journée 8,00 €

LOCATION DE SALLES

Sérentais Extérieurs

• Salle des fêtes

Salle

- Midi et soir (ou soir et midi J+1) 236,00 € 305,00 €
- Midi ou soir 187,00 € 268,00 €
- Réunions ou Vins d'honneur

(gratuit pour les associations locales) 105,00 € 147,00 €

Cuisine (avec la vaisselle) 236,00 € 305,00 €

Salle et Cuisine : Forfait 2 jours 640,00 € 810,00 €

Vaisselle et autres sans utilisation de la cuisine :

- Vaisselle 60,00 € 60,00 €
- Utilisation du lave-vaisselle 31,00 € 31,00 €

• Maison de la Commune

Vins d'honneur / Réception suite obsèques

(gratuit pour les associations locales) 86,00 € 132,00 €

Réunion (demi-journée ou soir) 50,00 € 50,00 €

Lunch - Buffet froid (jusqu'à minuit) 187,00 € 268,00 €

Tarif horaire pour professionnel 20,00 € 20,00 €

• Le Petit Théâtre

Événement privé 300,00 € 300,00 €

Associations Sérentaises Gratuit

Associations d'OBC 265,00 €

Associations hors OBC 300,00 €

La vie des Associations

Comité des Fêtes

Les rendez-vous du CDF en 2026



L'année 2026 s'annonce riche en animations et en convivialité avec deux temps forts qui rythmeront le 1^{er} semestre 2026 en plus de l'assemblée générale qui s'est tenue le 23 janvier dernier.

Le premier rendez-vous aura lieu le **samedi 14 février**, à l'occasion de la **soirée de la Saint-Valentin**. Les participants pourront profiter d'un repas dansant animé par l'orchestre « Le Bon Temps », promesse d'une soirée festive et chaleureuse.



Les réservations sont ouvertes et peuvent être effectuées auprès de Jean Giguet aux numéros suivants : 06 70 37 45 19 ou 06 83 93 74 98.



Autre date à inscrire dans les agendas : le **dimanche 31 mai**, avec les **Boucles sérentaises**, une journée dédiée aux courses cyclistes. Cet événement sportif, attendu par les passionnés comme par les curieux, rassemblera coureurs et spectateurs dans une ambiance dynamique et conviviale.

Club des Tilleuls

Repas dansant le 12 avril



Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2026 accompagnée de joie, de bonheur et de santé dans vos foyers.

À noter dès à présent dans vos agendas :

- **Dimanche 12 avril** : repas dansant interclubs à la salle des fêtes, animé par Florent Hellard, « Le p'tit bal à Flo ».

Activités régulières et hebdomadaires :

- Chaque jeudi, de 14 h à 17 h 30 : après-midi jeux de société (scrabble, triomino, rami, rummikub, belote...). Lorsque le météo le permet, des parties de pétanque et de Mölkky sont également proposées.
- Les 2^{ème} et 4^{ème} mardis de chaque mois, de 14 h à 16 h 30 : marche-promenade à rythme convivial sur les chemins aux alentours de Sérent. Départ à 14 h, rendez-vous à la Maison de la Commune. Un covoiturage est organisé.

D'autres animations et sorties viendront enrichir le programme. Les dates seront communiquées ultérieurement.

Toute l'équipe du conseil d'administration vous remercie à nouveau pour votre participation à ces diverses animations.

Le Conseil d'Administration
et Nicole Martinet

Pour les contacter
Nicole Martinet
06 47 50 41 57

EQilibres

2026 : année du Cheval de Feu



L'association ÉQilibres Qi Gong et arts énergétiques vous souhaite une excellente année 2026.

2026 : année du Cheval de Feu, une énergie (Qi) puissante au service de la réalisation de projets altruistes.

Actualités de l'association : Les inscriptions aux cours hebdomadaires sont toujours ouvertes ; le premier cours de découverte est offert.

Ateliers du samedi matin, au dojo de Sérent, ouverts à toutes et à tous, de 10 h à 12 h. **Le samedi 14 février : célébration du Nouvel An chinois**, un moment festif et convivial.

Un événement exceptionnel : **stage de Nei Yang Gong** (Qi Gong pour nourrir l'intérieur) avec Mme Wang Yanli, **les 28 et 29 mars, à la salle des fêtes**. Inscriptions au 06 09 31 08 02.

Le Qi Gong pour nourrir l'intérieur est une pratique de santé accessible à toutes et à tous. Il contribue à l'équilibre, à la latéralisation et à la souplesse.

Mme Wang Yanli, experte chinoise en Qi Gong de santé, est diplômée de la Sorbonne. Elle maîtrise parfaitement le français et partage sa bonne humeur et son enthousiasme, attentive aux progrès de chacune et chacun.

En ces temps chaotiques, le Qi Gong est une activité ressourçante : un temps pour soi, pour être bien avec autrui.

Pour les contacter
06 09 31 08 02

Sérent'Chantez

La chorale de Sérent



En ce début d'année, la chorale de Sérent «Sérent'Chantez» propose aux amateurs de chant de faire de cette activité l'une de leurs bonnes résolutions. Elle souhaite accueillir de nouveaux chanteurs et chanteuses, débutants ou expérimentés. Le répertoire est principalement composé de chansons françaises harmonisées à quatre voix, sous la direction du chef de chœur Guy Delfino.

Les répétitions ont lieu tous les lundis soirs, hors vacances scolaires, de 19 h 30 à 21 h 30, à la Maison de la Commune. La chorale, ouverte aux hommes et aux femmes adultes, est organisée en quatre pupitres. Elle se produit régulièrement en concert dans le département et participe également à diverses animations locales et commémoratives.

Amateurs de chant, nouveaux habitants ou Sérentais de toujours, vous êtes les bienvenus pour venir essayer et rejoindre la chorale.

Pour les contacter
Daniel Moysan 0674363233
serentchantez@orange.fr
Site internet : <https://serentchantez.jimdofree.com>

Badminton

Des projets réalisés grâce aux sponsors



Le badminton a réalisé plusieurs projets cette année grâce à ses sponsors :

- La première édition de Blackminton, ouverte au public et à but caritatif.
- L'achat des maillots de l'équipe.
- La présence d'un coach de badminton.
- L'achat de matériel sportif et événementiel.
- L'animation continue de nos soirées conviviales interclubs et intraclubs.

Dan Ar Koz

Bien-être et animations

L'association Dan Ar Koz (« danser avec les anciens ») œuvre depuis plusieurs années au sein de la résidence « Les Deux Roches » afin d'accompagner les résidents et de leur proposer des moments de bien-être et de loisirs. Portée par une équipe de bénévoles engagés, elle met en place différents projets pour financer des animations, l'intervention de partenaires extérieurs et l'organisation de sorties.

Musiciens, chanteurs et professionnels du bien-être (musicothérapeute, kinésologue, réflexologue, etc.) interviennent ainsi auprès des personnes accueillies. Pour récolter les fonds



nécessaires, l'association mène tout au long de l'année diverses actions, telles que des ventes ponctuelles (saucissons, chocolats de Noël, plats à emporter) ainsi que la récupération de journaux, papiers et magazines, revendus à une entreprise spécialisée.

Lors de l'assemblée générale du 23 avril 2025, Nathalie Chapron a été élue présidente, succédant à Marie-Françoise Razon. Le bureau est désormais composé de Nathalie Chapron (présidente), Rolande Le Moine (trésorière) et Martine Rabouin (secrétaire).

AS Pétanque

Réservez votre 8 mars !



Le club de pétanque s'apprête à démarrer une nouvelle saison en ce mois de janvier 2026.

L'année écoulée a été riche en événements, avec de nombreux tournois, de belles performances dans les différents championnats (vétérans, seniors...) et une très belle affluence lors du repas annuel du club, pour le moules-frites, au mois d'août 2025.

Pour clore l'année 2025 sur une note de solidarité, la 39^{ème} édition du Téléthon s'est tenue le samedi 6 décembre. À cette occasion, l'association AS Pétanque s'est mobilisée pour soutenir cette cause nationale en organisant un tournoi de pétanque solidaire et en reversant les fonds récoltés au profit de l'AFM-Téléthon. Au total, 700 euros ont été collectés grâce à ce concours de pétanque. Cette initiative a été portée par Chloé Olivier, étudiante en BTS Support à l'Action Managériale. Dans le cadre de ses études, elle devait mener un projet et a choisi d'allier apprentissage et solidarité en organisant cet événement. Les bénévoles du club de pétanque l'ont soutenue dans ce beau projet. Le concours a réuni 12 équipes, dans une ambiance conviviale et solidaire. Tous les participants se sont dits satisfaits de cette journée. Grâce à l'engagement de l'association, des bénévoles et des participants, cette action a été une belle réussite.

Un grand merci aux partenaires pour les lots offerts, ainsi qu'à toutes les personnes présentes, dont la participation a permis de soutenir le Téléthon.

Le club aborde la prochaine saison avec sérénité et reste ouvert à toutes nouvelles inscriptions.

Les Saltimbanques

Retour au Petit Théâtre



Après avoir été nomade le temps de la rénovation, la troupe des Saltimbanques est de retour au Petit Théâtre.

Nous vous invitons à vous envoler avec nous dans une comédie en trois actes de Stef RUSSEIL, « Promis, Juré, Crashé ». Pour ne pas dévoiler l'histoire, nous n'en dirons pas plus, sauf que le voyage ne sera pas de tout repos et sera plein de rebondissements !

Dates de décollage – Horaires de vol :

- **Vendredi 6 mars – 20 h 30**
- **Dimanche 8 mars – 14 h 30**
- **Samedi 14 mars – 20 h 30**
- **Dimanche 15 mars – 14 h 30**
- **Samedi 21 mars – 20 h 30**
- **Dimanche 22 mars – 14 h 30**

Prix du billet : 6 euros – gratuit pour les moins de 12 ans.

Le personnel de bord se fera un plaisir de vous compter parmi les passagers pour un voyage distrayant, drôle et convivial.

Alors, prenez place et attachez vos ceintures !

A.L.E.S.E.

Un accompagnement global au service des personnes en perte d'autonomie

Présente depuis plusieurs années sur la commune et les environs, l'Association Locale d'Entraide de Sérent et Environs, spécialisée dans les services à la personne, poursuit sa mission : accompagner au quotidien les habitants en perte d'autonomie ou nécessitant un soutien à domicile.

Grâce à son service de soins infirmiers, l'association propose une prise en charge globale des personnes accompagnées, alliant "aide à la vie quotidienne" et "suivi de santé". Cette approche complète permet de répondre au mieux aux besoins de chacun, dans le respect, la dignité et la proximité.

Dans le cadre de son projet 2026, l'association investira dans un véhicule adapté au transport de fauteuils roulants, une avancée majeure pour favoriser la mobilité des bénéficiaires.

Cet équipement permettra de faciliter les déplacements vers les rendez-vous médicaux, les sorties ou les activités collectives.



Soucieuse de rompre l'isolement souvent lié au manque de mobilité, l'association proposera également des temps d'échanges et de rencontres pour les bénéficiaires. Ces moments conviviaux seront autant d'occasions de créer du lien social, de partager et de maintenir une vie active au cœur du territoire.

L'A.L.E.S.E. favorise le bien-vivre à domicile et renforce la solidarité locale.

RCBO

Le club de rugby poursuit sa progression

Le Rugby Club Brocéliande Oust Sérent continue de se développer cette saison. À l'École de Rugby, les jeunes joueurs progressent rapidement grâce à l'engagement de nos éducateurs bénévoles, malgré un effectif encore réduit.

Les seniors réalisent un parcours encourageant en championnat Régional 1, où ils occupent actuellement la 5^{ème} place. Les cadets et juniors affichent également de très beaux résultats.

Le club a été fier de voir son équipe M8 participer au Téléthon de Ruffiac, soutenue par plusieurs joueurs seniors.

Dans le même esprit solidaire, le tournoi Benjamin Cardin organisé pour Octobre Rose a permis de remettre un chèque de 1 120 € à chaque association : Patplo56 et Les Marcelles de Plescop.

Le RCBO tient également à mettre à l'honneur Jean-Jacques Malinge, qui a reçu la médaille des bénévoles de la FFR le vendredi 5 décembre à Vannes, une distinction méritée pour son engagement de longue date depuis la création du club en 1993.

Afin de poursuivre cette dynamique, le club recherche activement des bénévoles, notamment pour la communication sur les réseaux sociaux et pour l'intendance. Toute aide est la bienvenue !



La rubrique du patrimoine

Histoire de Sérent

L'association Rivières et Sources

Depuis 2025, un important travail d'inventaire du patrimoine est mené par le Pays de Ploërmel avec le soutien de la Région Bretagne et repris par la mairie de Sérent à son échelle. Accompagnée de bénévoles, la commune travaille pour connaître et valoriser son patrimoine.

Le patrimoine ne se limite pas au bâti : fermes, croix, puits, fours..., il est aussi constitué du patrimoine immatériel : traditions orales comme le gallo, savoir-faire ou encore initiatives collectives qui ont marqué durablement la vie locale.

C'est dans cet esprit que nous souhaitons, à travers cette rubrique, revenir sur l'histoire de l'association Rivières et Sources, active à Sérent dans les années 1980.

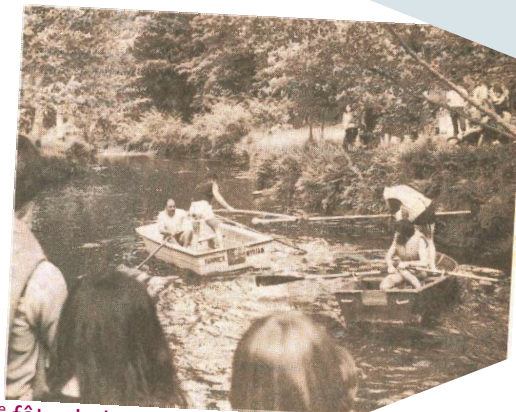
Tout commence à la fin des années 1970, avec la volonté de redonner vie à la rivière de la Claie. A l'initiative de Maurice Merlet, alors conseiller municipal à la mairie de Sérent, les premiers chantiers de nettoyage sont lancés avec des bénévoles. L'objectif est clair : intervenir de manière respectueuse dans les milieux naturels, sans travaux lourds. L'enthousiasme et l'implication des habitants conduisent rapidement à la création officielle de l'association Rivières et Sources en 1980.

Pendant plusieurs années, l'association mène un travail considérable, entièrement basé sur le bénévolat. Les opérations de nettoyage de la Claie mobilisent de nombreux habitants, tout comme les Fêtes de la Claie, organisées chaque été. Parallèlement, dans le cadre de la préservation des sources d'eau, l'association entreprend un inventaire des puits et fontaines de Sérent, aboutissant à la réalisation de plus de 300 fiches et à une cartographie précise des puits et fontaines sur le territoire.

A la fin des années 80, après plus de 14 kilomètres de rivières nettoyées, l'association poursuit son activité sur le territoire de la commune de Bohal, pour continuer le travail engagé sur la Claie. Dans le courant des années 90, elle cesse définitivement ses activités.

L'association Rivières et Sources reste aujourd'hui un témoignage d'une prise de conscience collective autour de l'environnement et de l'eau à Sérent. Par ses actions, elle demeure une source d'inspiration pour la préservation du patrimoine naturel sérentais.

Article rédigé d'après les témoignages des anciens membres de l'association.



1^{ère} fête de la Claie en 1980 - ©OuestFrance



Fête de la Claie en 1982 – Concours d'Épouvantail, Mme Lancelot, gagnante - ©OuestFrance



Travaux de nettoyage de la Claie en 1984
©Gérard Tougait



Passage du jury pour le concours de restauration des puits et fontaines en 1984 ©OuestFrance

La vie des écoles

Ecole Albert Jacquard

Basket

C'est avec beaucoup de plaisir et une grande motivation que les élèves du CP au CM2 ont pris part aux séances de basket proposées par le club de Sérent et encadrées par Mélanie. Un grand merci à elle pour sa patience et son investissement !



Intervention sur les dents

Le 21 novembre dernier, les GS ont eu l'intervention d'un dentiste pour apprendre à bien prendre soin des dents. Ils ont appris qu'il fallait bien mâcher, la technique pour bien se brosser les dents, les aliments qui sont bons ou mauvais pour les dents et qu'il faut changer la brosse à dents régulièrement. Ils ont aussi découvert la tenue du dentiste (blouse, gants, masque) et une partie de ses outils.



Echecs

Pour la deuxième année consécutive, Lionel Cheneau, président du club d'échecs de St Guyomard, intervient dans l'école pour initier les élèves aux échecs. Les plus motivés pourront participer au championnat scolaire qui aura lieu à Ploërmel en janvier.



L'arrivée de tables de pique-nique

La mairie a installé deux tables de pique-nique dans chaque cour de l'école. Elles vont permettre aux enfants de se poser pour lire, colorier, discuter...

Contact

11 Chemin du Paradis SÉRENT
02 97 26 99 50
ec.0560645x@ac-rennes.fr

ÉCOLE
PUBLIQUE
Albert
JACQUARD



Cross

Le 16 octobre dernier s'est déroulé le cross, organisé par l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) à Elven. Les classes de CP et de CE1 ont pu participer à cet événement convivial en compagnie d'autres écoles. Tous les élèves ont réussi à tenir leur temps et un goûter leur a été proposé. Bravo !



La plantation de l'arbre

Une nouvelle cour pour l'école est en construction. Elle sera végétalisée et le lundi 17 novembre, nous avons planté le premier arbre dans cette future cour de l'école. C'est un mûrier platane. Merci à Sébastien et Owen pour leur aide, ce sont les agents techniques de la mairie.



Le marché de Noël de l'amicale

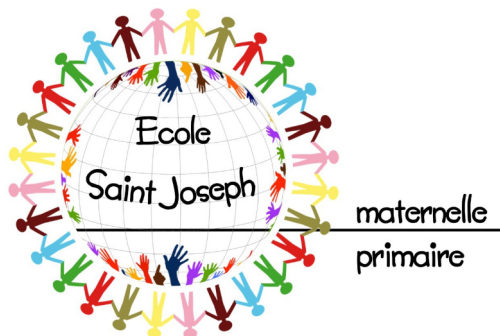
Le vendredi 5 décembre a eu lieu le marché de Noël de l'école organisé par l'Amicale Laïque. Parents et enfants se sont retrouvés dans la salle des fêtes pour écouter les enfants interpréter plusieurs chants de Noël. Il y avait aussi des exposants locaux, des activités de maquillage, de pêche à la ligne, une vente de livres, de crêpes, de vin chaud...



Les chants à l'EHPAD

Le lundi 15 décembre, nous sommes allés chanter pour les résidents de l'EHPAD. Nous avons interprété deux chants et nous leur avons donné des cartes de Noël en leur souhaitant de joyeuses fêtes.





Ecole Saint Joseph

Un film pour soutenir notre projet de rénovation

Fin novembre, Valentin Fournier, de la société Fova Production, est venu filmer l'école afin de réaliser un film présentant le gros chantier de l'été prochain : la rénovation de la cour. Muni de son drone, de sa caméra et de son fond vert, ce court-métrage a été pensé comme un outil de communication, destiné à faire connaître l'école, ses valeurs et les projets qui y sont menés au quotidien. Il servira notamment de support pour démarcher des partenaires et récolter des dons, afin de soutenir et développer ce futur projet. Ce film sortira courant mars.



Ateliers intergénérationnels

Le jeudi 4 décembre, les papys et mamies de petite et moyenne sections de l'école sont venus partager un moment de convivialité avec les enfants.

Ils ont pu découvrir différents ateliers sur le thème de Noël :

- Décorer des sapins avec de la pâte à modeler.
- Décorer des boules avec différents matériaux.
- Jeux de société : tangram de Noël, loto, memory.
- Lecture d'histoires.
- Bricolage : serpentins / puzzle de Noël.

Les papys et mamies ont également profité de la récréation pour voir les enfants s'amuser avec leurs camarades.

Ce fut un joli moment de partages, d'échanges très appréciés de tous.



Contact

1 Chemin du Paradis SÉRENT

02 97 75 95 65

eco56.stjo.serent@enseignement-catholique.bzh

Intervention dentiste

Le vendredi 21 novembre, les élèves de grande section de l'école ont eu la chance d'accueillir Baptiste, un dentiste missionné par l'Union française des soins bucco-dentaires.

Au travers de situations ludiques, le brossage, l'anatomie et les maladies des dents ont été abordés. Les élèves ont apprécié ce moment et se sont vu remettre une brosse à dents en fin de séance ainsi qu'un document de sensibilisation pour leur famille.



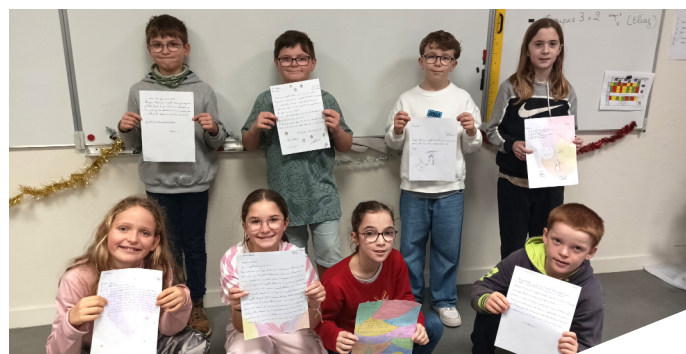
Jeux innovants

Les élèves ont participé à une initiation sur les jeux innovants avec l'intervention de Nicolas Bazin, intervenant UGSEL. Cela a été l'occasion pour eux de découvrir le scratch-ball, le poulball, le kinball..., de travailler en équipe et de travailler la coordination, l'équilibre et l'entraide.



Projet d'écriture

En décembre, les CM2 ont mis à profit leurs talents d'écrivains pour de multiples projets. Tout d'abord, ils ont écrit des cartes de vœux à leurs correspondants irlandais. Par ailleurs, quelques enfants de la classe ont écrit à Liliane, 90 ans, en EHPAD dans la région Grand Est, qui a lancé un appel sur les réseaux sociaux afin de recevoir des lettres de toute la France. Elle a promis de répondre à chacune d'entre elles !



Les émotions

Cette période, Vanessa, sophrologue, est venue deux fois à l'école pour aider les plus petits (Petite Section et Moyenne Section) à canaliser leurs émotions.

Grâce à ses histoires et à ses instruments de musique, les enfants parviennent à identifier, à nommer les émotions présentes dans l'objectif de se détendre, de retrouver leur calme.

La vie Economique

Dététicienne nutritionniste

Marie BELLEC

Diététicienne nutritionniste diplômée d'État, j'ai choisi de m'installer en cabinet libéral à partir du 2 février 2026 afin de proposer des consultations diététiques pour accompagner les personnes bien portantes comme celles en situation pathologique : rééquilibrage alimentaire, diabète, surpoids, obésité, troubles digestifs, intolérances alimentaires, alimentation de la femme enceinte.



Mon approche de la nutrition est globale, sans restrictions, et repose avant tout sur l'équilibre alimentaire et la notion de plaisir. Je propose un suivi diététique sur plusieurs séances, permettant à chacun de retrouver une autonomie durable dans ses choix alimentaires, tout en tenant compte des spécificités individuelles. J'ai à cœur d'aider les personnes à se reconnecter à leurs sensations alimentaires et à redonner du sens à leur assiette.

Je propose également mes services auprès d'établissements et de structures professionnelles (restauration collective, écoles, EHPAD, entreprises), pour l'animation d'ateliers diététiques ainsi que pour la vérification de l'équilibre nutritionnel des menus.

Mon activité de diététicienne complète mon métier d'origine de coach sportive, que j'exerce depuis 2008. Je suis également instructrice certifiée de la méthode Pilates. Cette double compétence en nutrition et en activité physique me permet, selon les besoins et les envies des personnes, d'intégrer à la prise en charge diététique un accompagnement plus global, orienté vers un changement progressif du mode de vie.

J'accompagne ainsi la reprise en douceur d'une activité physique, l'entretien musculaire, ainsi que l'amélioration de la mobilité, de la souplesse et de la posture, grâce à des exercices adaptés à l'âge et aux capacités physiques de chacun. Consultations en cabinet sur rendez-vous par téléphone. Je serai présente à Sérent les jeudi, vendredi et samedi.

Contact :
16-1 rue du Capitaine Fournier
06 81 88 76 46

Ostéopathe

Marion DUTREY

Ostéopathe diplômée depuis 2014, je suis heureuse de m'installer à Sérent et de rejoindre les professionnels de santé.

Spécialisée en pédiatrie et en périnatalité, j'ai à cœur de vous accompagner durant cette période, au sein du pôle Parents-Enfants de Sérent, tout en travaillant en synergie avec les différents professionnels.

Je vous reçois sur rendez-vous (Doctolib : Marion Dutrey) et serai ravie de vous accompagner dans une démarche de mieux-être global et naturel.

Marion

Contact :
43 Place Saint Pierre
06 95 12 88 24
dutrey.osteo@gmail.com

Audition conseil

Journée de dépistage auditif gratuit

Une journée de dépistage auditif gratuit est organisée chez Audition Conseil à Sérent le 27 janvier, sur rendez-vous.

Cette action de prévention est ouverte à tous et permet de faire le point sur sa santé auditive grâce à un test réalisé par un professionnel.

Rendez-vous via Doctolib ou par téléphone auprès d'Audition Conseil.

AUDITION CONSEIL SERENT

LE 27 JANVIER

3 e édition

GRATUIT JOURNÉE DE DÉPISTAGE AUDITIF

Retrouvez nous sur Doctolib pour prendre rendez-vous facilement

09 85 20 57 68 29 rue du Capitaine Fournier serentauditionconseil.fr

Accueil Téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 18h

Contact :
29 Rue du Capitaine Fournier
09 85 20 57 68
serent@auditionconseil.fr

Services à la personne

Julien VERDOM



Habitant de Sérent, Julien propose ses services aux particuliers avec sérieux et bonne humeur.

Il vous accompagne pour l'entretien de votre jardin (tonte, taille, débroussaillage, petits travaux extérieurs), ainsi que pour les petits travaux de bricolage du quotidien.

Son activité étant déclarée en services à la personne, les prestations ouvrent droit à un crédit d'impôt de 50 %, conformément à la réglementation en vigueur.

N'hésitez pas à le contacter pour échanger sur vos besoins ou obtenir un renseignement.

Contact :
06 13 54 13 35
julien.verdom@orange.fr

Ouverture d'un lieu dédié au bien-être

Le 2B

Une nouvelle initiative dédiée au bien-être voit le jour à Sérent avec l'ouverture à la location de la maison « Le 2B », située 2B place Emmanuel Jeanroy. Ce lieu est destiné aux thérapeutes et travailleurs indépendants du secteur du bien-être.

Les professionnels intéressés sont invités à prendre contact avec Madame Stéphanie RONDET pour tout renseignement.

Contact :
2 Bis Place Emmanuel Jeanroy
06 45 97 11 65



Changement d'adresse

Sabine SEBBAN-CONTENT

Madame Sabine SEBBAN-CONTENT, naturopathe et coach en nutrition sur notre commune, vous informe de son changement d'adresse. Vous pouvez désormais la retrouver au sein de la maison "Le 2B" au 2 bis Place Emmanuel Jeanroy.



Contact :
2 Bis Place Emmanuel Jeanroy
06 23 12 00 76

GRAFFITI

Changement de propriétaires

Le bureau de tabac Graffiti connaîtra un changement de propriétaire à la fin janvier voire début février. Madame Sylvie MARCHANDISE vous y accueillera. Cette reprise s'accompagnera de la mise en place de nouveaux services, notamment un service de dépôt et de retrait de colis.

Contact :
19 Rue du Général de Kerhué
02 97 75 98 84

Boulangerie Pâtisserie

Des fèves en faveur du patrimoine

À l'occasion de l'Épiphanie 2026, Gaëtan Daniel, boulanger à Sérent, a proposé des fèves originales mettant à l'honneur le patrimoine local. Inspirées d'anciennes cartes postales et de photos issues des archives municipales, ces fèves représentent huit rues de la commune autrefois, faisant écho au projet de recensement du patrimoine actuellement mené à Sérent.



Professionnels de santé

Des arrivées à Sérent



La commune accueillera, à la fin du premier trimestre 2026, deux médecins généralistes, Dr LE BRUN et Dr ROBIN. Ils exerceront au côté du Dr de Reynal au sein du cabinet médical actuellement en cours de réaménagement.

Un chirurgien-dentiste, Dr DAHOU s'installera également à Sérent, dans un bâtiment modulaire situé 5 rue Madeleine Brès. Son installation est prévue pour début mars.

Les informations pratiques relatives à l'ouverture des cabinets seront communiquées ultérieurement.

Les infos intercommunales



Nouveau système de déchets

Point d'étape



©EBerthier 2025

Le nouveau système de collecte des déchets est désormais déployé sur les secteurs de La Gacilly et de Malestroit, celui de Guer étant toujours sous contrat avec le Smictom Centre Ouest. Le premier bilan est encourageant grâce à l'engagement des habitants.

Depuis plusieurs mois, les habitants des secteurs de La Gacilly et de Malestroit déposent leurs ordures ménagères résiduelles (OMR) aux Points d'Apport Volontaire (PAV) et disposent d'un bac individuel pour leurs emballages et papiers ou, dans certains secteurs spécifiques, de sacs à déposer dans des abris prévus à cet effet.

Une nette diminution des OMR

Les premières estimations, basées sur les huit premiers mois de 2025, annoncent une réduction de 38 % des OMR par rapport à l'année précédente. En 2024, le territoire avait produit 4 815 tonnes d'OMR, soit 171 kg/hab/an, une diminution déjà notable de 3 % par rapport à 2023.

Pour autant, une analyse du contenu des sacs d'OMR révèle néanmoins que plus de 50 % des déchets déposés n'auraient pas dû s'y trouver. Une marge de manoeuvre importante existe donc encore pour améliorer le tri, un enjeu crucial pour contenir l'augmentation des coûts de gestion des déchets. A titre d'exemple, la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) appliquée aux déchets non triés destinés à l'enfouissement est passée de 24 € à 59 € la tonne entre 2019 et 2024, puis à 65 € en 2025.

Refus de tri croissants

Le tri des emballages et papier a progressé en 2024, atteignant 1 727 tonnes, soit 62 kg/hab/an. Cependant les refus par le centre de tri ont eux aussi augmenté : 29 % des emballages ont été rejetés, générant un surcoût estimé à plus de 130 000 € pour OBC.

La principale source d'erreur provient de l'usage de sacs opaques (sacs noirs) dans les bacs jaunes. Même remplis d'emballages recyclables, ces sacs sont automatiquement classés en refus de tri. Pour garantir un tri de qualité au centre du Rheu, qui conditionne ensuite les matières en ballots destinés aux repreneurs, **il est important de déposer les emballages en vrac, ou dans des sacs transparents si nécessaire.**

Incivilités : minorité persistante

Les dépôts sauvages, qu'ils se trouvent près des bornes ou en pleine campagne, demeurent des actes d'incivilité. Ils nuisent à l'environnement, dégradent le cadre de vie et alourdissent les missions des agents municipaux et intercommunaux. Ces dépôts sauvages n'ont pas augmenté significativement depuis la mise en place du nouveau système de collecte des déchets. Néanmoins, ce changement ne saurait en aucun cas justifier de tels comportements.

A cet égard, la grande majorité des habitants s'est adaptée au nouveau système de collecte, et les élus d'OBC les en remercient, d'autant qu'une période d'ajustement est toujours nécessaire. Aussi, ces comportements isolés ne doivent pas remettre en cause les efforts collectifs. La réussite de cette transition vers une gestion plus responsable des déchets repose sur la participation de chacun.

Pour 2026, les élus d'OBC ont voté le maintien du barème actuel de la redevance déchets, il n'y aura donc aucune augmentation. Ils prévoient toujours d'engager, avec un recul de deux ou trois ans, la réflexion sur un système de bonification pour les très bons trieurs.

Report de la mise en œuvre de la part incitative : pourquoi ?

De l'Oust à Brocéliande Communauté a décidé de repousser l'entrée en vigueur de la tarification incitative, initialement prévue le 1^{er} janvier 2026, au 1^{er} janvier 2027. Ce report s'impose en raison de dysfonctionnements récurrents sur les systèmes de contrôle d'accès des PAV d'ordures ménagères et des abris. OBC a donc résilié le marché avec cette entreprise défaillante et lancé une procédure pour sélectionner un nouveau prestataire courant décembre 2025.

Ce report d'un an permettra également de revoir l'emplacement de certains points d'apport volontaire afin de faciliter l'usage par les habitants et d'optimiser les tournées de collecte. Les usagers bénéficieront ainsi d'une période d'essai plus longue pour se familiariser avec le dispositif.

Le saviez-vous ? Un calendrier de collecte a été édité pour chaque commune et a été adressé par courrier postal en décembre dans chaque foyer. Vous pouvez également le retrouver sur le site internet d'OBC.

La mise en place d'un service de transport en zone rurale représente un véritable défi. Pourtant, ce type de service est fortement attendu par les habitants. C'est pourquoi OBC s'attache à faire évoluer régulièrement son offre de mobilité, qui constitue un enjeu majeur d'équité territoriale et de lien social.

Pour mieux s'adapter aux habitudes de déplacement des habitants, De l'Oust à Brocéliande a repensé son réseau de transport : moins de lignes de bus, mais un service de transport à la demande renforcé pour plus de souplesse et de proximité. Par ailleurs, l'offre de vélos à assistance électrique se concentre désormais uniquement sur la location de courte durée, une façon idéale de tester le vélo électrique avant de se lancer dans l'achat. Enfin, depuis mars 2025, la collectivité encourage le covoiturage du quotidien en finançant les trajets réalisés via l'application BlaBlaCar Daily.

Plus de transport à la demande, moins de bus

Le service de transport à la demande a élargi son périmètre de circulation. En effet, il permet à chaque habitant du territoire, dès 11 ans pour les enfants non accompagnés, de réserver un déplacement de son domicile au centre-ville/bourg d'une des 26 communes, sans limite kilométrique. Des arrêts à Ploërmel sont également possibles en lien avec ceux du RIV : gare routière de Réhumpol, hôpital et Mission locale (place Laménais).

La réservation se fait la veille, avant 17 h, auprès de la centrale de réservation. Le jour J, le véhicule collectif vient chercher l'usager à son domicile. Nouveauté 2026, le nombre de plages horaires est augmenté. Le TAD fonctionne du lundi au samedi pour un montant de 2 € par trajet (1 € tarif solidaire, gratuit pour les moins de 5 ans accompagnés).

RÉSERVATIONS : 02 30 07 10 11

Le réseau de bus d'OBC évolue également pour mieux répondre aux usages réels des habitants. A partir du 1^{er} janvier, la ligne 1, reliant Guer à Ploërmel, est maintenue avec des fréquences de passage renforcées afin d'offrir un service plus régulier et plus pratique au quotidien. Les deux autres lignes, moins fréquentées, laissent place au service de transport à la demande, plus souple et mieux adapté aux besoins de déplacement ponctuels.

BlaBlaCar daily, le covoiturage domicile-travail

OBC a noué un partenariat avec BlaBlaCar Daily, une plateforme dédiée au covoiturage conçue pour les trajets du quotidien en soutenant financièrement les trajets en covoiturage. Grâce à cette aide, les conducteurs reçoivent entre 1,50 € et 3 € à chaque covoiturage, par passager, et le trajet devient gratuit pour le passager. En cas d'annulation de dernière minute du trajet retour par le conducteur ou conductrice, le retour au domicile est assuré.

Sur le territoire d'OBC, déjà plus de 4 500 personnes sont inscrites sur BlaBlaCar Daily et les territoires voisins ont également engagé ce même partenariat favorisant une large communauté de covoitureurs.

Pour tout savoir sur OBC mobilité :
<https://www.oust-broceliande.bzh/mon-quotidien/mobilites-et-transports/>



Le saviez-vous ?

De l'Oust à Brocéliande Communauté a récemment collaboré avec l'entreprise 40 Watts pour le reconditionnement des batteries de ses vélos à assistance électrique (VAE) mis à disposition en location pour les habitants du territoire

Basée à Guer, 40 Watts est une entreprise bretonne spécialisée dans la remise à neuf de batteries lithium-ion destinées aux vélos électriques. En prolongeant la durée de vie de ces batteries, elle s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire, contribuant ainsi à la réduction des déchets et à la promotion des mobilités durables.

Voeux aux habitants

De l'Oust à Brocéliande Communauté

**VOEUX
AUX
HABITANTS**

de l'Oust
à Brocéliande
Communauté

20
26

Vend. 30 janvier à GUER

16h-18h : portes ouvertes des services
 18h30 : cérémonie officielle | Salle la Gare
 (accueil dès 18h)



Les infos extérieures

Pays de Plœrmel - Coeur de Bretagne

Le nouveau SCoT arrêté

Après près de deux ans de travail, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Plœrmel - Coeur de Bretagne a été arrêté lors du comité syndical du 12 novembre 2025.

Un SCoT, qu'est-ce que c'est ?

Le SCoT est le projet d'aménagement du territoire à l'échelle du Pays de Plœrmel-Coeur de Bretagne pour les 15 prochaines années, soit jusqu'en 2040. Il fixe les grandes orientations sur différentes thématiques qui touchent le quotidien de chacun : logements, activités économiques, commerces, mobilités, environnement, tourisme, agriculture... Ces grandes orientations seront ensuite reprises dans les documents d'urbanisme (Plan Local d'Urbanisme et Carte Communale) ainsi que dans les politiques publiques des deux communautés de communes : Plœrmel Communauté et de l'Oust à Brocéliande Communauté.

Comment prendre connaissance du SCoT ?

Les pièces du SCoT sont disponibles sur le site internet du Pays de Plœrmel-Coeur de Bretagne. Vous pouvez y accéder, soit en scannant le QR code présent ci-dessous, ou via cette adresse : <https://www.pays-ploermel.fr/les-missions-du-petr/urbanisme>

Afin de recueillir l'avis des habitants, une **enquête publique** sera réalisée lors du premier semestre 2026. Lors de cette procédure, vous pourrez donner votre avis sur le SCoT et consulter l'ensemble des pièces qui seront disponibles soit en ligne ou à votre disposition dans des lieux physiques. Une campagne de communication sera réalisée afin de vous avertir des dates de l'enquête publique.

Nous comptons sur votre participation !



Espace Autonomie Santé

Guichet unique d'accueil, d'information...



Dispositif d'appui
à la coordination



L'Espace Autonomie Santé Est Morbihan est un **guichet unique d'accueil, d'information et d'accompagnement** pour les personnes de plus de 60 ans, les personnes en situation de handicap, les personnes ayant une maladie chronique, les proches aidants ainsi que les professionnels et élus du territoire confrontés à des situations complexes.

L'objectif de l'Espace Autonomie Santé Est Morbihan est de faciliter le maintien à domicile, l'accès aux soins et aux droits sur l'ensemble du territoire de l'Est Morbihan. Il s'agit de simplifier les démarches et de garantir à chacun l'accès à une information fiable et à un soutien adapté à sa situation personnelle. Notre équipe s'attache à accompagner chaque usager dans le respect de son projet de vie.

Pour les personnes de 60 ans et plus :

- Vous avez des questions sur votre maintien à domicile, les auxiliaires de vie, le portage de repas, la téléassistance, etc ? L'équipe de l'Espace Autonomie Santé Est Morbihan peut vous informer, vous orienter vers les services existants et vous aider à anticiper l'évolution de vos besoins.

Pour les personnes en situation de handicap :

- L'Espace Autonomie Santé accueille également toute personne en situation de handicap, quel que soit son âge. Le service apporte une première information pour les démarches administratives, notamment les dossiers auprès de la Maison Départementale de l'Autonomie, et aide à identifier les structures d'accueil et les solutions adaptées sur le territoire.

Pour les personnes ayant une maladie chronique :

- Notre association, en tant que centre de ressources, vous informe et vous oriente vers les organismes compétents et spécialisés de notre territoire.

Pour les aidants :

- Les proches qui accompagnent un parent, un conjoint, un frère/sœur en perte d'autonomie peuvent être soutenus et orientés vers les dispositifs existants (répit, soutien, solutions d'aide).

Pour les professionnels et les élus du territoire :

- Tous les professionnels, de la santé, du médico-social et/ou du social, ainsi que les élus peuvent également solliciter l'Espace Autonomie Santé lorsqu'ils se trouvent face à une situation complexe avec une personne quels que soient son âge, sa pathologie, son handicap, afin d'être accompagné, soutenu et aidé à la coordination de parcours de vie.

Coordonnées et informations pratiques :

- Une équipe de professionnels est à votre écoute par téléphone au 02 30 06 05 60.
- Pour nous contacter par courriel :
 - Pour les usagers : contact@eaem.bzh
 - Pour les professionnels : appuiauxprofessionnels@eaem.bzh
- Afin de garantir un accès de proximité pour les habitants, des permanences sont proposées sur différentes communes du territoire dont Sérent.
- Ce service est gratuit.
- Pour plus de précisions, le site internet www.eaem.bzh, peut également être une ressource utile.

Les infos pratiques

Mairie

15, rue du Général de Kerhué
 ☎ 02 97 75 93 57 | Mail : mairie@serent.bzh
 Site internet : www.serent.bzh
 Ouvert du lundi au vendredi
 de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h
 Le samedi de 8 h 30 à 12 h (fermée en juillet et août)

France Services

6 Rue Vautelin et Mariani | ☎ 06 64 13 63 08
 Lundi 9 h à 12 h 30
 Mardi 9 h à 18 h 30 (sans interruption)
 Mercredi 8 h à 12 h 30 | 13 h 30 à 17 h 30
 Jeudi 9 h à 12 h 30 | 13 h 30 à 17 h 30
 Vendredi 9 h à 12 h 30

Agence postale intercommunale

6 Rue Vautelin et Mariani | ☎ 06 64 13 63 08
 Lundi 9 h à 12 h 30
 Mardi 9 h à 18 h 30 (sans interruption)
 Mercredi 8 h à 12 h 30
 Vendredi 9 h à 12 h 30

Escale Culturelle

17 Rue du Général de Kerhué
 ☎ 02 97 75 97 14 | @ : mediatheque@serent.bzh
 Mardi | 14 h 30 - 18 h 30
 Mercredi 10 h - 12 h 30 | 14 h 30 - 18 h 30
 Vendredi | 14 h 30 - 18 h 30
 Samedi 10 h - 12 h 30 | 14 h 30 - 17 h
 Vacances scolaires : ouvert également mardi et vendredi
 10 h - 12 h 30

Déchèterie du Gros Chêne

☎ 02 97 75 23 81
 Mar. - Merc. - Vend. 9 h - 12 h | 14 h - 17 h
 Jeudi | 14 h - 17 h
 Samedi 9 h - 12 h | 14 h - 17 h
 Horaires été : Du 1^{er} avril au 31 octobre, fermeture à 18 h au lieu de 17 h.

Vestiboutique

de la Croix Rouge

Rue du Capitaine Fournier (derrière la mairie)
 ☎ 02 97 74 31 66
 Mardi 14 h - 16 h 30
 Mercredi 9 h 30 - 12 h 00

Marché
HEBDOMADAIRE

De 8h30 à 12h30

● POISSONS ● FRUITS ● CRÊPES
 ● FROMAGES ● LÉGUMES ● GALETTES

TOUS LES MERCREDIS

Sérént
 PLACE JÉHAN DE SÉRENT

Je vis j'achète ici

- Retrouvez également vos commerçants habituels à Sérént :
 Boucherie - Charcuterie - Traiteur
 Boulangerie - Pâtisserie
 Bar - Restaurant - Pizzeria
 Cave - Presse
 Tissus - Ameublement - Couture
 Coopérative - Pépinière - Supermarché...

Et de nombreux services, retrouvez la liste complète sur www.serent.bzh

Services publics et privés

Ecole Publique Albert Jacquard	☎ 02 97 26 99 50
Ecole Privée Saint Joseph	☎ 02 97 75 95 65
Accueil de Loisirs Sans Hébergement	☎ 02 97 70 60 22
Garderie Périscolaire	☎ 06 47 42 62 76
Relais Petite Enfance	☎ 02 99 08 05 09
Restaurant Scolaire	☎ 02 97 93 87 76
Camping Municipal du Pont Salmon	☎ 02 97 75 98 66
Tourbière de Sérént	☎ 02 97 75 98 66
C.C.A.S	☎ 02 97 75 98 44
EHPAD Les Deux Roches	☎ 02 97 75 92 69
Presbytère	☎ 02 97 75 94 17
De l'Oust à Brocéliande Communauté	☎ 02 97 75 01 02
SPANC (assainissement non collectif)	☎ 02 99 08 06 04
Ploërmel Communauté - urbanisme	☎ 02 97 73 20 97
Centre des impôts	☎ 02 97 25 50 44
Pompiers	☎ 18
Gendarmerie de Malestroit	☎ 02 97 75 20 18
Enedis - dépannage et sécurité	☎ 09 72 67 50 56
Saur	☎ 02 56 56 20 00
Sécurité gaz	☎ 0 801 01 07 07

Défibrillateurs

Accessibles tout public

Mairie 15 Rue du G^{al} de Kerhué
 Restaurant scolaire 7 Chemin du Paradis
 Salle des fêtes 21 Chemin du Paradis
 Stade de rugby 1 Bis La Suais





A VOS AGENDAS !

2020

Janvier

Samedi 31

- Interclub de judo – Journée - Salle des fêtes
- Découverte du jeu "Pixies" – 10h à 12h - Escale Culturelle

Février

Mardi 3

- Soirée jeux de société (Jeux'ker) – 18h30 - Escale Culturelle

Mercredi 4

- Matinée jeux de société tout public – 10h à 12h - Escale Culturelle

Samedi 7

- Couscous de la Sérentaise Foulées VTT / Marche – Salle des fêtes
- Spectacle "Encore un vers" – 20h - Le Petit Théâtre

Dimanche 8

- Assemblée g^{ale} des pêcheurs – 10h30 - Maison de la Commune

Samedi 14

- Repas de la Saint-Valentin – Comité des fêtes – Salle des fêtes
- Stand-up contre Saint-Valentin – 20h - Le Petit Théâtre
- Nouvel An chinois -EQilibres - Dojo

Samedi 28

- Repas annuel du RCBO – 19h - Salle des fêtes
- Festival "Oh les beaux contes" - Le Petit Théâtre

Du 28 au 30 mars

- Comédie musicale - Le Petit Théâtre

Avril

Mercredi 1^{er}

- Matinée jeux de société tout public – 10h à 12h - Escale Culturelle

Samedi 4

- Repas de la Sérentaise Basket – 19h - Salle des fêtes
- La soprano déjantée – 20h30 - Le Petit Théâtre
- Poésie Prévert : "La crosse en l'air" – Après-midi - Auditorium

Mardi 7

- Soirée jeux de société (Jeux'ker) – 18h30 - Escale Culturelle

Vendredi 10

- Projection documentaire – 15h & 20h30 - Le Petit Théâtre

Dimanche 12

- Repas dansant du Club des Tilleuls – Journée - Salle des fêtes

Samedi 18

- Repas de la Sérentaise football - Salle des fêtes
- Concert swing – La Gamberge – 20h30 - Le Petit Théâtre

Samedi 25

- Catch d'improvisation – 20h30 - Le Petit Théâtre

Mercredi 29

- Projection documentaire des Passeurs – 20h30 - Le Petit Théâtre



Mars

Dimanche 1^{er}

- Rando VTT / Marche - Sérentaise Foulées VTT – 8h Salle des sports

- Mois du gallo – Projection film – 15h - EHPAD

Mercredi 4

- Café gallo : à boire et à manger – 10h15 - Maison de la Commune

- Matinée jeux de société tout public – 10h à 12h - Escale Culturelle

Vendredi 6

Loto

- École St Joseph – Salle des fêtes

Samedi 7

- Atelier pêche – 9h à 12h Maison de la Commune

- Initiation au gallo – 10h30 Escale Culturelle

- Spectacle "Le grand loup du bois" – 16h Escale Culturelle

- Carnaval des deux écoles

- La fête des passeurs – Amérique latine – dès 17h Le Petit Théâtre

6, 8, 14, 15, 21 & 22 mars

Théâtre -

- Les Saltimbanques – Le Petit Théâtre

Vendredi 13

- Projection "Dastum, la maison des sources" – 20h Le Petit Théâtre

Sam. 14 & Dim. 15

- Concours de pêche Étang de la Prée

Sam. 21 & Dim. 22

- Festival du livre jeunesse Salle des sports

Lundi 23

- Collecte de sang – 15h à 19h Salle des fêtes

Sam. 28

- Découverte du jeu – 10h à 12h - Escale Culturelle

Sam. 28 & Dim. 29

- Stage de Qi Gong - EQilibre – Journée - Salle des fêtes



Retrouvez plus d'informations sur www.serent.bzh.
Programmation susceptible de modifications.